

Note Méthodologique : compartimentage parking

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Accompagnement professionnel pour sécuriser et mettre en conformité les parkings face au risque incendie.

- Limiter la propagation du feu par un compartimentage adapté.
- Faciliter le désenfumage et l'évacuation des usagers/personnel.
- Assurer la conformité aux normes (Code du travail, ERP, SSI).
- Réduire les risques humains, matériels et garantir la continuité d'exploitation.

Point clé : La mission s'appuie sur un diagnostic terrain et une analyse réglementaire rigoureuse pour prioriser des actions concrètes.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des locaux et identifier les zones critiques.
- Vérifier la conformité au Code du travail, règles ERP et exigences SSI.
- Optimiser le couplage compartimentage–désenfumage.
- Fournir des recommandations personnalisées et un plan d'action priorisé.
- Garantir une évacuation sécurisée et la prévention de la propagation du feu.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial du site (plans, usages, dispositifs existants).
 - Analyse documentaire et réglementaire (notices, certificats, rapports antérieurs).
 - Rapport détaillé de diagnostic et de conformité.
 - Recommandations techniques (cloisons coupe-feu, désenfumage, SSI).
 - Plan d'action priorisé et conseils de mise en œuvre.
 - Suivi de réalisation, vérification de conformité et reporting.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte d'informations (bâtiment, plans, SSI, usages).
- Audit terrain des dispositifs et zones à risque.

- Mesure des écarts vis-à-vis des exigences réglementaires.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Analyse des documents techniques et historiques.
- Vérification du respect Code du travail, ERP et normes SSI.
- Consolidation des exigences applicables au site.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un rapport détaillé.
- Propositions techniques (cloisons coupe-feu, désenfumage, autres dispositifs).
- Plan d'action priorisé, solutions pratiques de mise en œuvre.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la réalisation et suivi des travaux.
- Vérification de conformité et reporting régulier.
- Adaptation en cas d'imprévus, amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Périmètre	Durée indicative	Jalons clés
Diagnostic simple	Quelques jours	Audit terrain • Remise du rapport de diagnostic
Étude complète (analyse + recommandations)	Plusieurs jours à 2–3 semaines (selon complexité)	Rapport détaillé • Plan d'action priorisé • Validation du plan
Accompagnement avec suivi de mise en œuvre	Plusieurs semaines	Suivi des travaux • Vérification de conformité • Reporting régulier
Formats d'intervention	Sur site & à distance	Réunions • Ateliers QHSE • Points d'avancement

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic terrain et l'analyse réglementaire.
- Produit le rapport, les recommandations et le plan d'action.
- Accompagne le suivi, la vérification de conformité et le reporting.

Client

- Fournit le dossier technique, plans, rapports et documents SSI.
 - Participe aux réunions/ateliers de concertation (équipes QHSE).
 - Valide le plan d'action et mobilise les ressources pour la mise en œuvre.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Dossier technique et plans du bâtiment.
 - Rapports précédents et certificats liés à la sécurité incendie.
 - Notices de sécurité et documents SSI disponibles.
 - Informations sur les usages des locaux et dispositifs existants.
 - Disponibilité pour la visite sur site (audit indispensable).
-

Modalités de pilotage & qualité

- Réunions à distance et ateliers de concertation avec équipes QHSE.
 - Validation formelle du plan d'action avant mise en œuvre.
 - Reporting régulier durant le suivi des travaux.
 - Vérification de conformité aux règles ERP, Code du travail et SSI.
 - Adaptation rapide en cas d'imprévus pour garantir l'efficacité des mesures.
 - Démarche facilitant les contrôles réglementaires.
-